

**Dossier d'habilitation, de renouvellement et de bilan
Diplôme d'Université**

Intitulé :	DIU de Gynécologie obstétrique pour le médecin généraliste Poitiers-Tours
Domaine :	
Niveau du diplôme :	
Niveau requis :	
Durée de la formation :	1 an
Formation diplômante :	
Année d'ouverture :	2012
Année d'échéance :	

I - Fiche d'identité de la formation

1 – Responsables

Responsable(s) de la formation :

Nom, prénom	Qualité	CNU/champ disciplinaire	E-mail professionnel
PIERRE Fabrice	PU-PH	54-03	Fabrice.pierre@univ-poitiers.fr

Autres responsable(s) de la formation :

Nom, prénom	Responsabilité	E-mail professionnel
FRITEL Xavier	co-enseignant	xavier.fritel@univ-poitiers.fr
MAGNIN Guillaume	co-enseignant	g.magnin@univ-poitiers.fr
		@univ-poitiers.fr

2 – Références institutionnelles

UFR, école ou institut :

Localisations des enseignements (citer toutes les localisations envisagées) : CHU Poitiers

Partenariats locaux, nationaux ou internationaux, co-habilitation, co-diplomation, délocalisation à l'étranger : CHU Tours

Date et avis du Conseil de Faculté, d'Ecole ou d'Institut : 19/04/2012

Date et avis du CEVU :

Date et avis du CA :

En cas de renouvellement, préciser la date de création initiale (*vote CA*) : 2004

3 – Type de diplôme et effectifs attendus (cocher les cases correspondantes)

Type de formation	Oui / Non	Effectif attendu
Formation initiale		
Formation continue		30
A distance		

II – Objectifs et contexte de la formation

1. Objectifs pédagogiques

a – Objectifs scientifiques (connaissances) :

La finalité est de former des médecins généralistes déjà engagés dans une activité professionnelle à leur nouvelles compétences en gynécologie médicale dans le domaine du suivi gynécologique de prévention (article L 4151-1 CSP), et des consultations de contraception (article L 5134-1 CSP), articles découlant de l'application de la Loi HPST n° 2009-879 du 21 juillet 2009 (cf. Annexe 1).

L'objectif est d'acquérir des connaissances théoriques et recommandations de bonnes pratiques professionnelles sur l'examen gynécologique, les principales pathologies gynécologiques que l'on peut dépister chez les femmes en âge de procréer, et les méthodes contraceptives.

b – Objectifs professionnels (compétences) :

Formation aux connaissances théoriques, ainsi qu'aux aspects pratiques du dépistage par entraînement aux gestes pratiques de l'examen gynécologique, aux explorations participant aux différents dépistages en gynécologie, et aux actes en rapport avec la mise en place de la contraception.

2. Place de la formation dans l'offre de l'établissement, articulation avec les autres formations

C'est le pendant, pour les médecins généralistes du DU de Gynécologie Médicale pour les sages-femmes.

L'enseignement se doit d'être adapté aux médecins généralistes dont tant la formation initiale que la pratique professionnelle ne comprenait antérieurement à la loi HPST que des données théoriques générales.

3. Partenariats

Aucun

III – Organisation de la formation

1 - Contenus et types d'enseignement

Volume horaire global pour un étudiant pour ce diplôme : 96 heures

Dont :

- cours : 64 heures
- TD : heures
- TP : 6 heures
- Travail personnel : 20 heures
- stage : 32 heures (base : 35h/semaine)

Précisions sur les contenus et articulation :

Précisions sur le stage et articulation avec la formation (justifier la présence d'un stage dans la maquette) :

2 - Equipe pédagogique

a – Intervenants académiques :

Nom et qualité des enseignants	Section CNU/champs disciplinaire	Nom et qualité des enseignants	Section CNU/champs disciplinaire
FRITEL X, PUPH, Gynécologie-obstétrique	54-03		
MAGNIN G, Gynécologie-obstétrique	54-03		
PIERRE F, PUPH, Gynécologie-obstétrique	54-03		

b - Participation de professionnels à la conception des programmes et aux enseignements :

Nom prénom	Fonction	Entreprise	Secteur activité entreprise	Heures effectuées

3. Publics concernés

– Conditions d'admission : Médecins généralistes

– Origine des étudiants : Régionale, et nationale

4 – Contenu de la formation et contrôles des connaissances et des compétences

Module ou enseignement	Volume horaire effectif annuel pour l'étudiant				MCC		
	CM	TD	TP	Encadr. étudiant	Type d'épreuve (CC, CT)	Modalités des épreuves (écrit, oral, dossier...)	Nombre d'épreuves du module / enseignement

Joindre par ailleurs le règlement d'examens et MCC complet au dossier en annexe

IV – Financement

1. Effectifs

Effectif minimal permettant d'atteindre l'autofinancement et en-dessous duquel la formation ne peut ouvrir : 12 inscrits au minimum, et 21 inscrits au maximum (pour pouvoir assurer des ateliers pratiques de qualité)

2. Tarifs proposés (doit être développé à l'aide de la fiche financière Annexe A)

Type de formation	Droits universitaires (1)	Droits complémentaires (2)	Total frais d'inscription
Formation initiale	249,57	180	429,57
Formation continue financée par un organisme	249,57	1000	1249,57
Formation continue non financée par un organisme	249,57	450	699,57
A distance			

(1) Montant des droits nationaux selon le niveau du diplôme et l'année de référence de création du DU

(2) Montant des droits complémentaires par étudiant impliqués par l'obligation d'équilibre recettes / dépenses.